

Synthèse du PROJET D'ETABLISSEMENT FOYER ALAIN DE ROUGE

Fort de l'histoire et des valeurs de l'association gestionnaire du Centre Médico-social Basile Moreau, le projet d'établissement affirme les principes et les objectifs du Foyer de Vie Alain de Rougé pour la période allant de l'année 2016 à l'année 2020.

Il est rédigé à partir des réflexions des professionnels lors de réunions menées par le cadre du pôle. Un travail de recherche a également été mené par les professionnels sur les résidents pour apporter des éléments statistiques et en vue de préparer les projets personnalisés.

Le conseil d'administration de l'association l'a validé conformément aux orientations de l'association et à ses statuts modifiés en 2008.

Le projet d'établissement est le document de référence des professionnels qui accompagnent les résidents et soutiennent l'activité. Il oriente l'activité pour les 5 années à venir.

La synthèse reprend les éléments forts du projet d'établissement (version intégrale à disposition dans le service).

ENJEUX STRATEGIQUES

1. *Affirmer la place du résident au cœur du dispositif*

a. Améliorer la qualité des prestations

Le service Qualité coordonne l'organisation du système qualité de l'institution :

- Mettre en place la gestion documentaire (documents de référence aux pratiques des professionnels)
- Organiser une veille réglementaire
- Former et informer en matière de qualité
- Mettre en place et coordonner les projets (évaluation, formalisation des documents type protocole ou document d'enregistrement, suivi des plans d'actions, ...)
- Piloter les évaluations internes
- Préparer les évaluations externes

L'évaluation externe s'est déroulée en 2013 pendant 4 jours sur l'ensemble des établissements. Les évaluateurs ont circulé librement dans les locaux et échangé avec les professionnels, les résidents, les bénévoles, ... Le rapport a été présenté aux professionnels et aux autorités de tarification (avril 2014).

Le renouvellement de l'autorisation du Foyer de Vie Alain de Rougé est accepté par les autorités de tarification le 16 septembre 2015.

b. Proposer un parcours interne au résident : le projet personnalisé

L'accompagnement éducatif tient compte des acquis, des désirs, des besoins et des capacités de la personne. Il tente de développer, de valoriser, par des apprentissages les diverses possibilités d'évolution ou de maintien des acquis. **Tout projet se fonde aussi bien sur les actes de la vie quotidienne (lever, toilette, soins, habillement, repas, coucher), que sur des activités spécifiques adaptées.**

La mise en place des projets personnalisés est la formalisation de cet accompagnement, à partir des besoins et des souhaits du résident en définissant des objectifs d'accompagnement définis avec le résident, la famille et/ou le tuteur.

c. La mission du Foyer est précisée sur les 4 axes suivants :

- L'accompagnement des personnes dans les actes de la vie quotidienne en aidant à **maintenir les acquis**, à **développer les potentialités** et **favoriser l'autonomie** des personnes ;
- Favoriser la relation aux autres et l'expression de leur choix en aidant les résidents à **développer leur communication**. Accompagner leur **vie affective** et veiller au **maintien du lien avec leur famille** ou leurs proches ;
- Favoriser la **participation à une vie sociale, culturelle et sportive** par des activités adaptées, en interne, et d'autres, ouvertes sur l'extérieur ;
- Favoriser l'exercice de la **citoyenneté**.

2. Développer les partenariats et communiquer pour un positionnement territorial reconnu

a. Partenariats internes

→ Relations permanentes avec les **services généraux** (service administratif, pharmacie, service restauration, blanchisserie, service technique) notamment grâce aux **références transversales** qui participent à des réunions communes avec le responsable du service et les référents des autres unités.

→ Liens avec les autres établissements d'accueil et d'hébergement (**EHPAD et Maison d'Accueil Spécialisée**) grâce à des **activités communes** (loto, animation musicale, goûter, ...) à développer (Olympiades, sport adapté, ...).

b. Partenariats externes

→ **Partenaires médicaux** (PSSL, EPSM d'Allonnes) pour toutes les questions relatives à la santé. Le CMP de Sablé sur Sarthe participe aux commissions d'admission et d'orientation. Nous faisons régulièrement appel à l'HAD et à l'unité mobile de soins palliatifs Ariane 72 pour la gestion de la douleur, l'accompagnement en soins palliatifs et le soutien des équipes.

→ **Partenaires associatifs :**

- L'association Lino Ventura, engagée dans le devenir de l'institution, apporte régulièrement sa contribution sous forme de dons destinés au bien-être des résidents.
- Le Comité départemental sport adapté 72, propose aux résidents des séances d'activité physique animées par des intervenants de cette association.
- L'association Sports et Loisirs de Précigné, les résidents bénéficient de prêts de livres, de séances d'activités physiques par un éducateur sportif, et des séances de piscine.

→ **Echanges avec les familles**, les tuteurs toujours dans l'objectif d'amélioration de l'accompagnement.

→ Liens avec d'**autres établissements de la région** : invitations à des temps de collation, d'activités organisées (bal, séances de théâtre, animations musicales), ou les journées d'activités motrices.

→ **Liens avec la mairie de Précigné** : Participation aux manifestations locales, membre du conseil municipal présent aux réunions de Conseil de Vie Sociale, ...

c. Politique de communication

Les moyens de communication sur l'activité du Centre sont divers :

- Envois de mails aux familles avec des photos de leur proche en activité,
- Bulletin du Centre,
- Conseil de Vie Sociale où les usagers et leurs familles échangent avec l'établissement (représenté par la direction) sur leurs attentes et besoins en termes d'organisation, sur les problématiques rencontrées, ...
- Site internet (www.cmsbm.org)
- Livret d'accueil (présentation des établissements)
- Plaquette de présentation du centre Basile Moreau

3. Développer la responsabilité sociale de l'entreprise au service de l'efficience et la qualité

a. Faire vivre la mutualisation des services en développant l'art-thérapie

Les nouveaux locaux sont conçus avec des salles d'activités qui sont mutualisées entre l'EHPAD, le foyer de vie et la maison d'accueil spécialisé. Ils permettent de concevoir aisément des ateliers d'expression créatrice à visée thérapeutique.

b. Poursuivre la politique de développement durable

Les nouveaux locaux sont construits dans le respect de la norme RT 2012 : l'ensemble de la réglementation (accessibilité, énergétique...) est respecté avec une application d'un bâtiment basse consommation, avec une attention très particulière à l'acoustique, à la sécurité des résidents et au développement durable (ex : panneaux solaires).

c. Développement de la prévention du risque professionnel

Depuis 2013, le centre porte une attention particulière sur l'amélioration des conditions de travail. Il a répondu en 2013 et 2014 aux appels à projet CLACT lancés par l'ARS et a obtenu des crédits pour développer ces actions. Le risque professionnel s'entend à travers le double aspect de risques physiques et de risques psychosociaux.

ACCOMPAGNEMENT DU RESIDENT

1. L'accueil

Le Foyer a ouvert ses portes en 1981 et a intégré en mars 2016 de nouveaux locaux permettant d'accueillir **dans des chambres individuelles, 39 personnes en hébergement permanent, et 1 personne en hébergement temporaire.**

A partir du niveau d'autonomie des résidents et des besoins repérés en termes d'accompagnement sur les actes de la vie quotidienne, le domaine de la relation et de la communication, le rythme de vie incluant le degré de participation à des activités, **deux groupes** hétérogènes quant aux pathologies, **coordonnés par un éducateur spécialisé** ont été constitués avec, **pour chacun, un lieu de vie identifié** (Unité La Vairie et Unité La Belle Hoirie).

Les résidents sont entourés d'une **équipe pluridisciplinaire** : d'aides-soignantes, aides médico-psychologiques, agents de soin, d'éducateurs spécialisés, de moniteur-éducateurs, une infirmière référente, une psychologue sous la responsabilité du cadre du pôle Handicap du Centre Basile Moreau.

Pour chaque résident, une **référence** est mise en place. La relation entre le référent et le résident se situe dans le domaine de la confiance réciproque. Le référent est une **personne ressource** pour les familles afin d'échanger sur des sujets concernant le résident, de **transmettre les informations**, de mettre à jour le trousseau du résident, de rendre des comptes sur les dépenses.

Le référent est le **garant de la mise en œuvre du projet personnalisé**. Il doit s'assurer que les objectifs et les moyens définis sont pris en compte. Il doit également alerter quand le projet n'est plus adapté du fait de problématiques particulières (troubles du comportement, vieillissement, évolution de la pathologie) afin qu'il soit revu.

2. Les résidents accueillis

Les personnes accueillies sont prioritairement, sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, des adultes en situation de **handicap présentant des incapacités intellectuelles** ou souffrant d'une **maladie mentale stabilisée**.

Ces personnes sont en incapacité d'exercer une activité professionnelle y compris en milieu protégé. Elles ont cependant une **autonomie suffisante** pour participer seules ou accompagnées à des **activités quotidiennes socio-éducatives**. Elles nécessitent une **assistance dans les actes de la vie quotidienne** et sont moins dépendantes que les personnes accueillies en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) ou en Maison d'Accueil Spécialisée (MAS).

Les besoins des personnes accueillies sont spécifiques et déterminent un accompagnement où la personne et les **interrelations entre les résidents** tiennent une place primordiale.

Aussi les personnes accueillies doivent elles avoir une relative autonomie dans les actes de la vie quotidienne et les déplacements. Une **capacité de socialisation et de participation aux activités** sont attendues.

3. L'accompagnement au Foyer

L'accompagnement des personnes s'appuyant sur la **charte des droits et des libertés de la personne accueillie**, se fait dans la culture de la **bienveillance** et d'une **démarche éthique** qui met en avant le **respect de la personne**, le **souci de sécurité physique, psychique et morale** et la prise en compte de son **autonomie** :

- L'accompagnement dans les **actes de la vie quotidienne**
- L'accompagnement dans le **respect de l'intimité et de la vie affective**
- Les **activités** ont pour objectifs de développer les facultés cognitives, l'éveil culturel, l'échange, la communication (verbale ou non), l'expression et de solliciter l'imagination et les capacités sensorielles, motrices, intellectuelles de chacun.
- **L'accompagnement à la santé**

L'infirmière référente du Foyer travaille en étroite relation avec l'équipe éducative ; par sa qualification, elle assure le suivi médical des résidents. Ce rôle de coordinateur médical est nécessaire entre le résident et la famille, le tuteur, les médecins et l'équipe pour établir un **projet d'accompagnement médical** pertinent et **adapté à la personne**.

Le projet d'accompagnement médical sert de référence à la réflexion soignante en termes **d'évolutivité des méthodes et des conceptions** (accompagnements spécifiques). Il s'intéresse à **l'éducation à la santé** (nutrition, hygiène bucco-dentaire, vie affective et sexuelle), et à la **prévention** (prévention des troubles nutritionnels, de l'isolement relationnel (personnel, familial, social) et de ses conséquences psychologiques, de la maltraitance, de la contention).

Les soins médicaux sont effectués par un **médecin coordonnateur et référent**. D'autres professionnels de santé interviennent : un médecin psychiatre, un médecin rééducateur et un kinésithérapeute.

Le Centre Basile Moreau dispose d'une pharmacie à usage interne qui n'est pas autorisée à préparer les traitements des résidents du foyer. Les **traitements des résidents du foyer sont préparés par l'officine locale**. La **continuité des soins** est assurée par l'équipe soignante de l'établissement : médecin coordonnateur, infirmières, aides-soignantes, aides médico-psychologiques, agents de soin.

En cas d'urgence, en fonction de la présence ou non de l'infirmière, du médecin, la prise en charge est assurée soit sur place soit par un transfert vers une structure appropriée.

L'outil informatique est utilisé pour rassembler les différentes données concernant le résident : Projet individuel et de Soin Informatisé (**PSI**). Il contient les observations, traitements, antécédents, contention, vaccination, informations administratives, relèves (selles, poids, température, ...) et les plan de soins.

Par ailleurs, le **vieillissement** est un critère qui demande une vigilance plus particulière quant au rythme et aux besoins des personnes. Si des démarches pour **l'orientation des résidents de plus de 60 ans** sont engagées elles aboutissent peu, du fait du manque de place dans les établissements pour personnes handicapées vieillissantes, ou du manque de structures pour accueillir les personnes vieillissantes ayant un handicap. Le **public accueilli vieillissant**, les professionnels sont confrontés à la fin de vie. Il convient de **développer la connaissance des professionnels sur les soins palliatifs**.

PLAN D' ACTIONS

Fiches action		Objectifs	Echéance	Responsable
2	Mener l'évaluation interne du Foyer de vie	<i>Réaliser un état des lieux (objectif, portant sur l'ensemble de l'établissement et intégrant une participation multiprofessionnelle et les représentants des usagers) Mesurer le niveau de qualité d'accompagnement du résident</i>	2 ^{ème} semestre 2016	Responsable Qualité
17	Formaliser le schéma d'admission ou d'orientation d'un résident	<i>Etablir une procédure d'admission connue par tous</i>	2016 – 2017	Direction, Cadres
3	Evaluer la satisfaction des usagers et de leurs proches	<i>Mettre en place une enquête de satisfaction annuelle, si possible adaptée à la compréhension des usagers</i>	2017	Responsable Qualité
16	Formaliser l'accueil du résident (préparation + accueil)	<i>Procédure d'accueil actualisée, connue et mise en place</i>	2017	Cadre, Educateur spécialisé
37	Améliorer la transmission des informations	<i>Sensibiliser davantage les professionnels sur l'intérêt de prendre connaissance des transmissions Cibler les transmissions Définir ce qu'est une transmission pertinente</i>	2017	Cadre
31	Améliorer la coordination des soins	<i>Organiser l'échange d'informations avec les autres médecins, l'équipe</i>	2017	Médecin coordonnateur
14	Création d'un réseau de partenaires	<i>Proposer un service d'accueil temporaire et pertinent, en lien avec les besoins des différents partenaires Constituer une liste d'attente</i>	2018	Direction, Cadre
25	Education à la santé des résidents	<i>Permettre aux résidents d'être mieux informés, de mieux comprendre sur la santé</i>	2016 – 2020	Infirmier référent
26	Education sur la nutrition et la diététique	<i>Permettre aux résidents de mieux comprendre et appréhender l'alimentation</i>	2016 – 2020	Infirmier référent
27	Education à l'hygiène buco dentaire	<i>Travailler la prévention buco dentaire chez les résidents</i>	2016 – 2020	Infirmier référent
28	Aider le résident dans la connaissance de la vie affective et sexuelle	<i>Informers les résidents concernant la vie affective et/ou sexuelle Aider les résidents dans la prise en compte de l'autre et les aider à préserver leur intimité (sentiments, sexualité) dans l'institution</i>	2016 – 2020	Psychologue, Cadre
30	Formation des professionnels aux gestes d'urgence	<i>Etre apte à gérer les situations d'urgence vitale</i>	2016 – 2020	Direction
35	Promouvoir la valorisation des compétences professionnelles	<i>Poste en adéquation avec le diplôme Validation des acquis de l'expérience Promotion professionnelle</i>	2016 – 2020	Direction
36	Développer les séances de régulation	<i>Développer la réflexion sur les pratiques professionnelles, Prévenir la maltraitance, Améliorer la cohésion d'équipe</i>	2016 – 2020	Cadre
8	Concevoir des ateliers d'expression créatrice à visée thérapeutique	<i>Créer les conditions positives pour permettre à chacun de « se dire », de se dévoiler autrement qu'avec des mots sans jugement</i>	2016 – 2020	Cadre, Educateur spécialisé, Psychologue Art-thérapeute
9	Développer la politique de développement durable du Centre Basile Moreau	<i>La participation au respect de l'environnement, La recherche d'économie en valorisant les déchets</i>	2016 – 2020	Direction, Service technique, Qualité, Cadre

Fiches action		Objectifs	Echéance	Responsable
12	Développer la politique de prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles	<i>Améliorer les conditions de travail Prévenir les TMS</i>	2016 – 2020	Direction, Cadre, Référent sécurité de l'entreprise
1	Favoriser l'exercice de la citoyenneté	<i>Permettre aux résidents d'être citoyen au sein de son lieu de vie (en interne) Permettre aux résidents d'être citoyen dans la cité (en externe)</i>	2016 – 2020	Cadre, Educateur spécialisé
32	Développer la communication inter et intra-établissement	<i>Organiser la déclaration d'évènements indésirables externes</i>	2016 – 2020	Cadre
7	Développer la politique de communication du Centre Basile Moreau	<i>Développer la communication sur les missions du Centre Basile Moreau, sur le public accueilli (description des types de pathologies accueillies : maladies psychiatriques) Présenter et décrire les différentes pathologies de la maladie mentale rencontrées dans l'établissement.</i>	2016 – 2020	Direction, CA